



CHSCTSD des Yvelines

## **Compte-rendu de la visite de la délégation du CHSCTD du 12 mai 2022**

**Lycée Condorcet de Limay**

La visite de la délégation du Comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail départemental (CHSCTD) des Yvelines a eu lieu le 12 mai 2022 au lycée Condorcet de Limay. Le thème défini portait sur la « mise en place et l'utilisation des registres et du DUERP dans les écoles et établissements ». Une étude globale du site a cependant été réalisée.

La délégation était composée des membres suivants :

- Madame Karine CAUSSADE-YBORRA, représentant le Directeur académique, président du comité,
- Madame Evelyne DIANA-BRAS, représentant des personnels pour la FSU, secrétaire du comité,
- Madame Isabelle DUPAS, représentant des personnels pour la FNEC-FP-FO,
- Monsieur Nicolas COMBRES, représentant des personnels pour le SGEN-CFDT,
- Monsieur André BABIN, représentant des personnels pour l'UNSA,

Elle était assistée des personnes suivantes :

- Docteur Anne MAHER, médecin de prévention,
- Monsieur Jérôme THEVENIN, conseiller de prévention départemental,
- Monsieur Hervé DELVAL, conseiller de prévention départemental.

Les membres de la délégation s'installent dans la salle de réunion afin de déterminer avec monsieur GUILLERM, proviseur de l'établissement, les modalités de visite sur la journée. Sont également présents monsieur FRIBAULT, adjoint gestionnaire et agent comptable, madame GIN, fondée de pouvoir et monsieur ALLEN, ouvrier professionnel.

Monsieur le proviseur présente les caractéristiques générales de l'établissement :

- Etablissement construit en 1991, composé de plusieurs bâtiments reliés entre eux, au sein d'une commune de 17.023 habitants. Sa situation, en proximité d'une zone commerciale et d'une ZI classée CEVESO, et enclavé au sein de la zone pavillonnaire, engendre des difficultés aux abords proches (racket, attroupements...). La bonne coopération avec la police et les partenaires extérieures (pour gérer notamment les dégradations, tirs de mortiers et feux de pou-belles) a permis une nette amélioration du climat scolaire en 3 ans.

Il en résulte une forte attractivité : +30 % d'élèves en 15 ans, soit 1300 élèves prévus à R23. L'établissement, prévu pour 700 élèves, n'est pas adapté à l'évolution de ces et cela pose des problèmes d'accueil et de conditions de travail pour les enseignants et les élèves, notamment en seconde, avec 36/37 élèves par classe. Une extension a été obtenue avec 4 salles modulaires prévues à l'été 2022.

- Ouverture du lundi au samedi midi, de 8h à 18h, avec cours le mercredi jusqu'à 16h30.
- Enseignements GT et pro, avec une réussite au-delà des objectifs attendus, malgré des difficultés avec les nouveaux publics notamment de seconde pro, fortement impactés par le distanciel lors de la période COVID.
- Personnels :
  - Direction : chef d'établissement, 1 chef adjoint pédagogique, 1 DDFPT, 1 adjoint gestionnaire et agent comptable,
  - Equipe éducative : équipe stable de 90 enseignants, dont une majorité ont une ancienneté de 10 ans, 3 CPE, 7 AED. Un CPE supplémentaire serait nécessaire. 1 professeur documentaliste. 1 professeur supplémentaire permettrait la continuité d'ouverture du CDI en corrélation avec l'amplitude d'accueil des élèves (besoin d'espaces de travail)
  - Equipe administrative : 3 assistantes de direction, 1 fondé de pouvoir, 2 secrétaires d'intendance (6 établissements rattachés à l'agence comptable)
  - Equipe médico-sociale avec 1 assistante sociale, 1 infirmière, 1 psyEN
- Restauration : 600 à 800 demi-pensionnaires sur 2 services, cuisine sur place de qualité. Absence d'internat.
- Présence d'un magasin et d'un atelier pédagogiques.
- Installations sportives prévues pour 700 élèves seulement (gymnase de la ville), ce qui cause des difficultés pour assurer les activités obligatoires et préparer les épreuves du BAC,
- Bâti : fuites d'eau régulières, intervention de la région pour refaire la plomberie.
- Présence de caméras de vidéo-protection.

À l'issue de cette présentation, la délégation effectue la visite des différents locaux. Elle se présente aux personnels enseignants et leur propose de les rencontrer ou de leur transmettre le questionnaire.

Plusieurs entretiens sont réalisés avec les personnels et représentants au CA. Ces personnels ont abordé différentes problématiques rencontrées :

- Inquiétudes exprimées sur les odeurs/fumées d'usine et répercussions sur la santé à long terme : une analyse rassurante a été reçue par la direction
- Conditions thermiques dans les classes (froid)
- Fenêtres du bâtiment : fenêtres lourdes, difficiles à ouvrir/fermer, absence de rideaux (chaleur)
- Entretien difficile des salles de classes : nombreuses fenêtres à refermer en fin de journée (douleurs à l'épaule de l'agent), chaises qui restent au sol...
- Hall bruyant et circulation continue dans les couloirs (espaces insuffisants de travail/ inter-classes/ repos)
- Petits espaces du bureau vie scolaire (7 AED) et du service de scolarité (local sans fenêtres)
- Organisation difficile des activités sportives en raison du manque d'installations : jusqu'à 3 classes présentes en même temps dans le gymnase ce qui cause des difficultés d'encadrement, problèmes de bruits, impacts sur la voix et l'audition ...).

L'après-midi, la délégation examine les registres et fait le bilan de la journée avec le proviseur.

#### Registres et autres documents obligatoires:

- Registre SST présent et renseigné. Prévoir de communiquer sur son utilisation et veiller à éviter sa consultation par le public (présence de photos d'élèves, droit à l'image). Information présente en salle des profs à mettre à jour.
- RSDGI présent selon le modèle académique
- DTA non mis à jour,
- DUERP présent, approbation prévue le 23 juin en CHS
- Prochaine commission sécurité prévue en 2023

#### Préconisations :

- Registres :
  - Archiver le registre RSST actuel (photos d'élèves) et ouvrir deux nouveaux RSST (un registre usagers et un pour les personnels) suivant le modèle académique.
  - Prévoir une formation sur une utilisation adéquate des registres
  - Mettre en place un registre usagers localisé et identifié au niveau de la loge du lycée.
  - Information à rappeler en réunion de rentrée.
  
- Sécurité incendie:
  - Ré-agencer le bureau vie scolaire pour se conformer à la réglementation incendie (passage de 90 cm minimum pour faciliter l'évacuation)
  - Prévoir une seconde porte d'évacuation en salle des professeurs, la porte actuelle étant utilisée comme entrée/sortie en non-respect des consignes-incendies et de Vigipirate.
  
- Sécurité :
  - Laboratoire :
    - Prévoir la mise aux normes électriques des paillasses.
    - Prévoir un étiquetage avec la mention « pour expérience » sur les produits alimentaires et d'entretien
    - Evacuer les produits anciens (méthanol) par une société spécialisée
    - Installer une douche de sécurité.
  - Escalier principal :
    - Rendre visible la marche d'escalier supplémentaire en bas d'escalier non visible dans le sens de la descente ou prévoir une demie-marche supplémentaire ?
    - Faire intervenir l'ergonome du rectorat et effectuer les travaux préconisés.
  - Salle des professeurs : Installer une seconde prise électrique pour alimenter les différents appareils. Actuellement, les bouilloires et cafetières sont branchées sur une seule et même multiprise, au sol, ce qui peut causer des risques électriques.
  
- Hygiène/ Conditions de travail :
  - Communiquer au personnel au prochain CA l'analyse reçue pour répondre aux inquiétudes exprimées par les personnels sur les odeurs/fumées d'usine.
  - Entretien des salles de classes :
    - Transmettre la fiche TMS réalisée par le CHSCTSD78
    - Organiser une visite des ergonomes région et rectorat
    - Prévoir dans chaque classe un affichage des consignes (refermer les fenêtres, ...) et des EDT
  - Locaux vie scolaire : envisager des travaux d'agrandissement sur une partie du hall

- Installer des dispositifs d'isolation phonique dans le hall et le gymnase.
- Prévoir des diagnostics ORL pour les personnels exposés en lien avec la médecine de prévention et mettre à disposition des protections individuelles pour les enseignants d'EPS (bouchons d'oreilles, sifflets électroniques, ...)
- Proposer le suivi d'une formation « gérer sa voix » (cf courrier MGEN).

Madame CAUSSADE-YBORRA remercie monsieur le chef d'établissement pour son accueil et met fin à la visite à 17h00.